

LEXIQUE

CE LEXIQUE NE CONTIENT QUE L'ACCEPTION DANS LAQUELLE LES MOTS
MARQUÉS D'UN ASTÉRISQUE (*) SONT EMPLOYÉS DANS L'OUVRAGE

- Abnégation.** Renoncement.
- Abreuvait.** Du verbe **abreuver**, Faire boire les animaux.
- Acariâtre.** Qui est d'une humeur fâcheuse et aigre.
- Adulée.** Flattée.
- Adulte.** Qui est parvenu à la période de la vie comprise entre l'adolescence et la vieillesse.
- Affabilité.** Bonté, bienveillance.
- Agents.** Tout ce qui opère, agit.
- Agronome.** Celui qui est versé dans l'agriculture.
- Aire.** Toute surface plane.
- Amendement.** Changement en mieux.
- Ammoniaque.** Alcali ainsi appelé parce qu'on le retire du sel ammoniac. On appelle ammoniaque, l'ammoniaque liquide, c'est-à-dire le gaz ammoniac dissous dans l'eau.
- Amorce.** Poudre avec laquelle on enflamme la charge d'un fusil, d'un canon, d'une mine, etc.
- Apanage.** Ce qui est le propre de quelqu'un, de quelque chose.
- Apologistes.** Se dit de ceux qui défendent quelqu'un ou quelque chose.
- Appauvrissement.** Réduction à l'état de pauvreté ; au figuré, appauvrissement du sol, du sang, d'une race, etc.
- Appréhender.** Craindre.
- Artificiel.** Qui se fait par art, opposé à naturel.
- Artisan.** Celui qui exerce un art mécanique, un métier.
- Ascendant.** Qui va en montant.
- Aspiration.** Action d'aspirer. L'aspiration de l'air dans le poumon.
- Assouvir.** Rassasier quand la faim est pressante ; au figuré, satisfaire.
- Assujéti.** Du verbe **assujétir**, Ranger sous sa domination.
- Atténuer.** Rendre à des proportions moindres.
- Attribut.** Ce qui est propre ou particulier à quelqu'un ou quelque chose.
- Autorités.** Les pouvoirs, les fonctionnaires établis par une constitution, par un gouvernement.
- Azote.** Corps simple gazeux qui entre dans la composition de l'air atmosphérique.
- Balustre.** Nom donné à des petits piliers à hauteur d'appui joints par le sommet pour enfermer quelque espace.
- Belladone.** Plante vénéneuse de la famille des solanées.
- Bienséance.** Ce qui sied bien, convenance.
- Bonnetier.** Celui qui fait ou qui vend des bonnets, des bas et d'autres objets de tricot.
- Brins.** Tonté partie de certaines choses longues et tenues.
- Broderie.** Ouvrage que l'on fait en brochant.
- Bouture.** Branche qui, coupée à un arbre et plantée en terre, prend racine.
- Câble.** Gros cordage.
- Calorique.** Principe de chaleur.
- Camarade.** Ami.
- Captiver.** Séduire, gagner, intéresser.
- Carrière.** Cours de la vie, profession.
- Carie.** Destruction des os et des dents par voie d'ulcération. En bot., Maladie des plantes analogue par ses effets à la carie des animaux.
- Cellule.** Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse.
- Cendré.** De couleur de cendre.
- Céréales.** Se dit des plantes et graines propres à fournir du pain.
- Cerf-volant.** Jouet d'enfant en forme de grande raquette, fait de papier étendu sur des baguettes, qu'on fait enlever par le vent en le retenant par une ficelle.
- Champ.** Partie étroite d'une brique, d'une pièce de bois.
- Charpie.** Fils provenant de morceaux de vieille toile que l'on a effilée.
- Chétive.** Qui n'a pas force, qualité.
- Chevet.** Partie du lit où l'on met la tête. Tout ce qui sert à appuyer la tête.
- Cime.** Sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher.
- Claudication.** Action de boiter.
- Climat.** Une étendue de pays dans laquelle la température et les autres conditions de l'atmosphère sont partout à peu près identiques.
- Concentrer.** Réunir en un même point.
- Conciliant.** Qui est propre à concilier.
- Concrétion.** Action de s'épaissir, de se solidifier ; la concrétion du lait.
- Concurrence.** De commerce. Rivalité entre marchands, ou fabricants, ou entrepreneurs.
- Condensent.** De **condenser**, Rendre plus dense.